



AP-Ildut

M. André Talarmin
Pays d'Iroise Communauté
Zone de Kerdrioual
29290 LANRIVOARE

Landunvez, mercredi 20 mai 2020

Monsieur le président,

Nos associations se sont étonnées du projet porté par la CCPI de détourner vers le port de Lanildut les eaux usées traitées issues de la station de traitement de Saint Dénéac. Justifié par la volonté d'améliorer la qualité de l'eau de la plage de Melon, apparemment polluée par ces rejets, ce **projet coûteux décidé après des études jugées très insuffisantes par nos associations**, leur paraissait surtout motivé par la volonté d'obtenir des autorisations d'extension d'urbanisation actuellement refusées du fait des problèmes d'assainissement attribués à ces rejets.

La similitude de ces pollutions avec celles de la plupart des plages de l'Iroise, sans aucun rapport avec le ruisseau de Melon, laisse pourtant supposer d'autres causes, installations d'assainissement non collectif non conformes, comme la CCPI l'affirme depuis plusieurs années (alors que leur mise en conformité est de sa compétence), ou lessivage de sols saturés par l'épandage d'effluents d'élevage. Malgré nos demandes, la CCPI n'a toujours pas jugé utile de conduire les études qui auraient permis d'en identifier les causes.

Au bilan, ce projet très coûteux, probablement inutile ou insuffisant, déplacera cette pollution vers l'Aber Ildut, lui-même déjà pollué, avec des impacts supplémentaires sur les activités et le milieu naturel en aval. Plusieurs réunions publiques, auxquelles vous avez assisté sans fournir d'explications satisfaisantes, ont par ailleurs évoqué d'autres solutions probablement plus efficaces et certainement moins coûteuses, qui paraissent avoir été éliminées sans justification.

Déjà discutable et discuté, **ce projet semble de plus conduit sans aucun respect des prescriptions de l'autorisation préfectorale**. En effet, des adhérents de nos associations ont découvert par hasard que des travaux étaient en cours pour ouvrir des tranchées et installer des conduites dans des zones très éloignées du tracé autorisé. Alors que ce tracé contournait par le nord les principales zones humides situées sur la commune de Porspoder, **les travaux dessinent en effet un tracé plus au sud qui traverse plusieurs zones humides et cours d'eau où l'environnement est protégé**.

Nos associations ont d'ores et déjà **saisi les services de l'État en charge de la police de l'eau pour faire constater ces atteintes à l'environnement** et cesser ces travaux conduits illégalement.

Nous attendons désormais vos explications, non plus seulement sur la justification de ce projet, mais aussi sur la manière dont ces travaux menés sous votre responsabilité ont pu être autorisés, et sur les mesures que vous comptez prendre.

Dans l'attente de votre réponse, nous continuerons à suivre les évolutions du chantier.

Nous vous prions, monsieur le président, d'agréer l'expression de notre considération distinguée.

AEPI, Association pour l'environnement en pays d'Iroise

Jacqueline Rolland, présidente

avenirenvironnementpaysdiroise@gmail.com

2 place de l'Eglise

29840 LANDUNVEZ

Eau et Rivières de Bretagne

Jean-Yves Piriou, vice-président, pilote de la commission mer & littoral, représentant à la Commission locale de l'eau

finistere@eau-et-rivieres.org

6, rue pen ar creac'h 29200 Brest

APPCL, Association pour la protection et la promotion de la Côte des légendes

Laurent Le Berre, président

ppcotedeslegendes@hotmail.fr

APPCL 1 Route de Quilvit - 29840 PORSPODER

OLIMI 29, Observatoire du Littoral des Iles et de la Mer d'Iroise

Route de Saint-renan 29810 Plouarzel

Bernard Le Bihan, président

olimi29@free.fr

AP-Ildut, Association pour la Protection de l'Aber Ildut

Eric du Boullay, président